

AVIS PUBLIC


RÔLE DE PERCEPTION 2022

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception 2022 est déposé au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Quiconque désire prendre connaissance dudit rôle pourra le faire en se présentant au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 20^e jour du mois de janvier 2022.

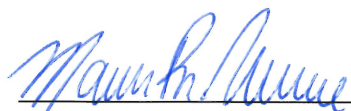


Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Pier Noiseux, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, domiciliée à Rougemont, atteste, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-joint relatif au rôle de perception 2022, en l'affichant au bureau municipal ainsi qu'à l'église le 20 janvier 2022 entre 16h00 et 16h10.

En foi de quoi j'ai signé à Mont-Saint-Grégoire, ce 20^e jour de janvier 2022.



Marie-Pier Noiseux
Greffière-trésorière adjointe